



MAYOR'S REPORT ON THE HIGHLIGHTS OF THE FINANCIAL REPORT AND THE EXTERNAL AUDITOR'S REPORT OF THE VILLAGE OF SENNEVILLE FOR FISCAL YEAR 2024

In accordance with section 105.2.2 of the Cities and Towns Act, I submit my report on the highlights of the Village of Senneville's financial report as of December 31, 2024. The data contained in this report comes largely from external accounting audits which provide a compliant and transparent picture of the accounting operations of the municipal administration.

Highlights

The accounting income for the fiscal year ended December 31, 2024, totaled \$8,644,923 (including operating and investment income). Expenses (including depreciation), on the other hand, totaled \$8,222,174. Of the latter amount, \$4,412,466 represents the municipality's share of agglomeration services and our share of Communauté métropolitaine de Montréal services. Considering the various reconciliation items for tax purposes (amortization, debt repayment, appropriations, investment transfers, etc.), the financial statements show an operating surplus for tax purposes of \$910,085. This operating surplus is primarily due to the unexpected reimbursement by the City of Montreal of a portion of the Gouin bridge rehabilitation and maintenance work on Senneville road in the amount of \$284,000, higher-than-anticipated supplementary taxation of \$271,000, interest income exceeding budget forecasts by \$128,000, as well as certain administrative and public works positions that remained vacant for part of the year, contributing to the surplus in the amount of \$180,000.

Our accumulated surpluses and reserves, including that for 2024, represent more than \$3.6 M. Over \$1.4 M of this amount is already earmarked for future projects. The balance will be used in part to finance infrastructure upgrades and projects identified in our five-year capital expenditure program.

2024 achievements

- Start of work for shoreline stabilization, stormwater outfall repair, riparian buffer development, and site restoration at 282 Senneville Road.
- Start of work at Parc du Souvenir, including the development of the riparian buffer and park (as well as the purchase and installation of a new dock).
- Parc Senneville: redevelopment of the play area and splash pad.
- Pool equipment upgrades: diving board, robotic vacuum and chemical dosing equipment.
- George McLeish Community Centre: installation of universally accessible doors and key card access system.
- Purchase of public works equipment: Kubota RTV.
- Purchase of a pump for the pumping station.
- Professional services: rehabilitation of grey cast iron drinking water mains and repair of the drainage system in Watershed Basin #4 (Phases 1 and 2) in the following areas: from 35 Pacific Avenue to McKenzie Avenue, from 4 McKenzie Avenue to Pacific Avenue, and from McKenzie Avenue to 26 Senneville Road (preparatory work).
- Emergency repair work on the Bois-de-la-Roche culvert.
- Various work on the trails in the Senneville forest.

Total investment for 2024 is \$1.4 M

Remuneration of elected officers

In accordance with By-law 479, the mayor received in 2024 an annual remuneration of \$23,707 (plus an expense allowance of \$11,853) and the Councilors each received an amount of \$7,902 (plus an expense allowance of \$3,951). The mayor also received a remuneration/expense allowance from the Agglomeration of Montreal.

Auditor's report and filing of the financial report

The financial report, audited by the firm Daniel Tétreault, CPA Inc was tabled at a regular council meeting on June 11, 2025, and sent to the Minister of Municipal Affairs and Housing. It is also available on the municipality's website along with this report by the mayor and the presentation of the financial statements at the council's regular meeting on June 17, 2025, at the following address: <https://www.senneville.ca/en/municipality/municipal-finances/financial-reports/>. After having performed their audit in accordance with Canadian generally accepted standards, the auditor issued the following opinion: "In my opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Village of Senneville as at December 31, 2024, and the results of its operations, the changes in its net debt and its cash flows for the year then ended, in accordance with Canadian public sector accounting standards."

Julie Brisebois CPA
Mayor

June 17th, 2025



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DU VILLAGE DE SENNEVILLE POUR L'EXERCICE 2024

En vertu de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je dépose mon rapport sur les faits saillants du rapport financier du Village de Senneville au 31 décembre 2024. Les données contenues dans ce rapport proviennent en grande partie des vérifications comptables externes qui tracent un portrait conforme et transparent des opérations comptables de l'administration municipale.

Faits saillants

Les revenus de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 totalisent 8 644 923 \$ (incluant les revenus de fonctionnement et d'investissements). Les dépenses (incluant l'amortissement), quant à elles, totalisent 8 222 174 \$. De cette dernière somme, 4,412,766 \$ représente la part de la municipalité aux services d'agglomération et notre part aux services de la Communauté métropolitaine de Montréal. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, transfert d'investissements, etc.) les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 910 085 \$. Cet excédent de fonctionnement provient principalement du remboursement inattendu par la Ville de Montréal d'une partie des travaux de réfection du pont Gouin et d'entretien du chemin de Senneville pour un montant de 284 000 \$, d'une taxation complémentaire plus élevée que prévu de 271 000 \$, de revenus d'intérêts supérieurs aux prévisions budgétaires de 128 000 \$, ainsi que certains postes administratifs et des travaux publics vacants durant une partie de l'année contribuant au surplus à la hauteur de 180 000 \$.

Nos surplus accumulés et réserves, incluant celui de 2024, représente plus de 3,6 M \$. Parmi ce montant, plus de 1,4 M \$ est déjà affecté pour projets futurs. Le solde permettra de financer en partie la mise à niveau de notre infrastructure et les projets identifiés à notre programme quinquennal d'immobilisations.

Réalisations 2024

- Début des travaux pour la stabilisation de la berge, réfection de l'exutoire pluvial, aménagement de la bande riveraine, réfection du terrain au 282, chemin de Senneville.
- Début des travaux au Parc du Souvenir incluant l'aménagement de la bande riveraine et du parc (notamment l'achat et l'installation d'un nouveau quai).
- Parc Senneville : réaménagement de l'aire de jeux et aire de rafraîchissement.
- Amélioration équipement de la piscine: tremplin, robot-aspirateur et équipement de dosage.
- Centre communautaire George McLeish: aménagement porte accessibilité universelle et accès à puce.
- Achat équipement voirie: Kubota RTV
- Achat d'une pompe à la station de pompage
- Services professionnels: réhabilitation des conduites d'eau potable en fonte grise et réfection du drainage du bassin versant #4 (phase #1 et phase #2) pour les secteurs suivants : du 35, avenue Pacific jusqu'à l'avenue McKenzie, du 4, avenue McKenzie jusqu'à l'avenue Pacific et de l'avenue McKenzie jusqu'au 26, chemin de Senneville (étapes préparatoires).
- Travaux de réparation d'urgence du ponton Bois-de-la-Roche.
- Divers travaux dans les sentiers de la forêt de Senneville.

Le montant total des investissements pour 2024 est de 1,4 M \$

Rémunération des élus

Conformément au règlement 479, la mairesse a reçu en 2024 une rémunération annuelle de 23 707 \$ (plus une allocation de dépense de 11 853 \$) et chacun des conseillers un montant de 7 902 \$ (plus une allocation de dépense de 3 \$). La mairesse a aussi reçu une rémunération/allocation de dépense de l'Agglomération de Montréal.

Rapport de l'auditeur et dépôt du rapport financier

Le rapport financier, audité par la firme Daniel Tétreault, CPA Inc., a été déposé en séance ordinaire le 11 juin 2025 et transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Il est aussi disponible sur le site Internet de la municipalité, de même que le présent rapport de la mairesse et la présentation des états financiers lors de la séance ordinaire du conseil le 17 juin 2025 à l'adresse suivante : <https://www.senneville.ca/municipalite/finance-municipale/rapports-financiers/>. Après avoir effectué son audit selon les normes généralement reconnues au Canada, l'auditeur a émis l'opinion suivante : « À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Village de Senneville au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Julie Brisebois CPA
Mairesse

Le 17 juin 2025